Parc naturel régional de Camargue

## Registre des délibérations - Délibération n° 12 : 12/06/2018

**CONVENTION CNR/CBNmed/PNR CAMARGUE : INVENTAIRES BOTANIQUES EN BASSE VALLÉE DU RHÔNE**

L'an deux mille dix-huit, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le douze juin à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

- **Étaient présents**
  - **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône** : Corinne Chabaud, Bruno Genzana
  - **Représentants des Communes :**
    - Commune d'Arles : Alain Dervieux
    - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
    - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roland Chassain, Roger De Murcia
  - **Représentants des établissements publics :**
    - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
    - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
    - Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
    - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
    - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

- **Avaient donné pouvoir**
  Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Corinne Chabaud
  Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux
  Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Roger De Murcia
  Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard
  Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb à Henri Rivas

- **Étaient absents-excusés**
  Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari, Cyril Juglaret, Jean-Marc Martin-Teissere
  Commune d'Arles : David Grzyb, Pierre Vétillart
  Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault
  Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoretti
  Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
  Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
  Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

- **Le Conseil de Parc était représenté par 18 membres**

- **Autres personnes présentes**
  Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
  Jacques Blondel, co-Président du Conseil scientifique et d'Éthique du Parc naturel régional de Camargue
  Nicolas Guéritaine, Chargé de projet PNR et Leader, territoires du Littoral occidental aux Alpes, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
  Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
  Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
  Pascale Durif-Varambon, Directrice adjointe, responsable du pôle « Administration générale et ressources », Parc naturel régional de Camargue
  Cécile Héritier, Assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| En exercice | Présents et représentés | Votants |
| 30 | 16 | 16 |

| Nombre de voix | |
|---|---|
| En exercice | Votants |
| 78 | 40 |

Date de convocation
15/03/2018
RC – 142/143

REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2018
Application agréée E-Legalis.com
70_DE-013-251302295-20180612-DEL_12_INVE

Parc naturel régional de Camargue

## Délibération n° 12 : 12/06/2018

**CONVENTION CNR/CBNmed/PNR CAMARGUE : INVENTAIRES BOTANIQUES EN BASSE VALLÉE DU RHÔNE**

### ► Contexte général

Le Parc est animateur des sites Natura 2000 « Rhône Aval » et « Petit Rhône », respectivement depuis septembre 2014 et février 2016. Malgré les aménagements et les activités présentes, le Rhône aval a conservé un rôle écologique majeur pour la faune et la flore. Au total, 24 habitats d'intérêt communautaire et 23 espèces d'intérêt communautaire y ont été identifiés. Cette richesse a permis la désignation du site Natura 2000 « Rhône Aval » au titre de la Directive « Habitat-Faune-Flore ». Malgré les forts enjeux identifiés sur le secteur, les connaissances naturalistes sont, pour certains taxons, incomplètes. C'est notamment le cas de la flore, et plus particulièrement la flore aquatique et des berges, non accessibles à pied, et qui nécessitent donc une approche par bateau.

Constatant ces lacunes, le Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed) a organisé 5 journées de prospection sur le Grand et le Petit Rhône en 2016 et en 2017 (2 en kayak, 1 en bateau et 2 à pied). Elles ont permis d'identifier des espèces très rares, voire inédites pour le département des Bouches-du-Rhône et du Gard. Ces observations confirment donc l'intérêt d'une prospection du site à plus grande échelle.

**L'objectif de la démarche proposée est donc de poursuivre les investigations sur la végétation du bord du Rhône et de ses ripisylves.**

Au-delà de ce volet d'amélioration des connaissances naturalistes, une analyse permettra également de s'intéresser au lien entre la diversité floristique et les différents types d'aménagements et de gestions qui sont menés le long du linéaire rhodanien. Enfin, les prospections viseront à localiser les secteurs concernés par les espèces exotiques végétales envahissantes qui sont présentes en densité et diversité importantes le long du Rhône.

### ► Descriptif des opérations

Pour mener à bien ces inventaires il s'agira de suivre les étapes suivantes :

- Prospection de 5 placettes en partenariat avec le CEN PACA dans le cadre du protocole Chronoventaire (3 en bord de Rhône et 2 éloignées) ;
- Prospection de secteurs déficitaires en données sur le Rhône ou sur ses annexes ;
- Visite dans des secteurs de Rhône "aménagé" ou "non aménagé", rencontre avec la CNR, identification des actions de gestion potentielles :
- Proposition d'un protocole de suivi comparatif entre les sites «aménagés» et « non aménagés »

Le Parc est affiché comme partenaire technique de ce projet. Le temps passé par l'animatrice sur le sujet est déjà financé dans le cadre de l'animation Natura 2000 (financement Etat-FEADER).



REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2018
Application agréée E-legalite.com
70_DE-013-251302295-20180612-DEL_12_INVE

Action 1 : Prospection de secteurs déficitaires en données et probablement riches en espèces patrimoniales : 6 jours.
Action 2 : Prospection des placettes identifiées par le CEN PACA pour le protocole Chronoventaire : 2 jours.
Action 3 : Visite dans des secteurs de Rhône "aménagé" ou "non aménagé", rencontre avec la CNR, identification des actions de gestion… : 3 jours.

**Cette acquisition de connaissance est soutenue par CNR dans le cadre de son troisième Plan de Missions d'Intérêt Général 2014-2018, au travers du volet ressource en eau et biodiversité, sous le chapitre « Environnement ».**

► **Plan de financement**

| Dépenses 2018 | | | | Recettes 2018 | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Coût journalier (CBNmed) | Nombre de jours | Coût Total | CBNMed | 1 540 € |
| **Action 1** | 700 € | 6 | 4 200 € | | |
| **Action 2** | | 2 | 1 400 € | CNR | 6 160 € |
| **Action 3** | | 3 | 2 100 € | | |
| **TOTAL** | | **11** | **7 700 €** | | **7 700 €** |

Le projet de convention joint à cette proposition de délibération a pour objet de préciser la contribution financière de CNR pour la réalisation d'inventaires botaniques sur le Rhône aval et ses berges.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée adopte ce projet d'amélioration des connaissances sur la végétation du Rhône, et autorise le Président à signer la convention permettant le financement de l'opération.**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Mas du Pont de Rousty
13200 ARLES
Tél. 04 90 97 10 40
Fax 04 90 97 12 07
Parc naturel régional de Camargue

Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le 27 JUIN 2018
Et de l'affichage effectué le 27 JUIN 2018



REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2018
Application agréée E-legalite.com
70_DE-013-251302295-20180612-DEL_12_INVE

REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2018
Application agréée E-legalite.com
70_DE-013-251302295-20180612-DEL_12_INVE